

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 55 (2007)

**Artikel:** Un ouvrage défensif peu connu : l'éphémère fort d'Avre (1589-1596)  
**Autor:** Brunier, Isabelle  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728206>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Histoire et circonstances de la construction · La guerre de 1589

Entre l'été 1585 et l'hiver 1587-1588, Genève souffre des mesures de rétorsion économique mises en place par le duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie. Un véritable blocus empêche pratiquement l'approvisionnement de la ville en blé et autres denrées, que ceux-ci proviennent des terres savoyardes ou de propriétés genevoises enclavées dans ces dernières. Après deux ans et demi de ce régime pénible, et malgré un certain relâchement de la pression exercée par les dirigeants savoyards, la majorité des autorités genevoises demeure partisans d'une action guerrière préventive. Cette option est favorisée par la situation internationale qui, après la défaite infligée par l'Angleterre à l'Invincible Armada espagnole, et donc à Philippe II, beau-père et principal soutien militaire et financier du duc de Savoie, redevient favorable aux États protestants,

Les Genevois, forts de l'appui de troupes bernoises et françaises, pénètrent, le 28 mars 1589, en territoire savoyard, entamant ainsi une guerre faite d'une succession d'attaques-surprises, d'escarmouches, de prises et de pertes de places fortes. Cette « campagne décousue », pour reprendre les mots de William E. Monter, ne s'achèvera qu'en 1594 par la signature de la trêve générale entre la France et la Savoie incluant leurs alliés respectifs<sup>1</sup>. Les aléas de ce conflit sortent évidemment du cadre de cette contribution<sup>2</sup>. Seule la construction du fort d'Arve, un ouvrage défensif d'un type jusqu'ici inédit à Genève, et demeuré pour l'heure très peu étudié, justifie de s'y arrêter plus longuement<sup>3</sup>.

Quelques jours après le début des opérations, en effet, le 1<sup>er</sup> avril 1589, les autorités genevoises prennent conscience de l'importance qu'il y a à préserver le lieu hautement stratégique que représente le passage sur l'Arve, aussi bien pour assurer l'approvisionnement de la ville que pour permettre les sorties des troupes lors d'incursions belliqueuses vers la Savoie. Il s'agit aussi de repousser les combats au-delà de cette nouvelle limite : « [...] estant expedient de faire ung fort audit pont pour eviter que la guerre ne se fit icy<sup>4</sup> ». Ce concept de poste avancé de défense, transformant l'Arve en une sorte de fossé infranchissable, est nouveau. Il trouve peut-être son origine dans les avis de nombreux chefs de guerre français présents à ce moment à Genève, tels que Jean de Chaumont, seigneur de Guîtres, ou Nicolas de Harlay, baron de Sancy<sup>5</sup>, qui tous deux insistent sur l'utilité de cette construction.

L'affaire est menée tambour battant puisque trois semaines plus tard le chantier, déjà bien avancé, fait l'objet d'une incursion de reconnaissance savoyarde ainsi que de propositions d'améliorations<sup>6</sup>. Si l'emplacement de l'entrée du fort, côté Genève ou côté campagne, prête à discussion, l'abattage d'arbres qui dissimulent l'ouvrage du côté de la ville est exécuté en trois jours<sup>7</sup>. Cependant, les paysans de Vessy et de Troinex, sollicités pour accomplir la besogne, rechignent à obéir. Une douzaine de soldats sont envoyés pour les « chastier de leur rebellion » en les menaçant de confisquer leur bétail<sup>8</sup>. Le 26 mai, le fort subit sa première attaque, mais la cavalerie et l'infanterie ennemies sont repoussées<sup>9</sup>. Pourtant, malgré ce premier succès, des voix critiques se font entendre dès le 2 juin, certains capitaines, estimant en effet que ce retranchement est plus nuisible qu'utile, proposent déjà de l'abattre<sup>10</sup>.

1. MONTER 1974, p. 163

2. Pour l'histoire de ce conflit, voir DUFOUR 1958

3. DEONNA 1952, pp. 32-33

4. AEG, RC 84, f<sup>o</sup> 69

5. AEG, RC 84, f<sup>os</sup> 72, 73 v<sup>o</sup> et 74 v<sup>o</sup>

6. AEG, RC 84, f<sup>os</sup> 73, 75, 83 v<sup>o</sup>, 86 v<sup>o</sup> et 87 v<sup>o</sup>-88

7. AEG, RC 84, f<sup>os</sup> 86 v<sup>o</sup>, 87 v<sup>o</sup>-88 et 96

8. AEG, RC 84, f<sup>os</sup> 89 et 93 v<sup>o</sup>

9. AEG, RC 84, f<sup>o</sup> 108 v<sup>o</sup>

10. AEG, RC 84, f<sup>o</sup> 114

1. Michel Bénard (attesté en 1590) | TABLEAU REPRESENTANT LE PETIT FORT D'ARVE & le pays circonvoisin, remarqué par lettres de l'Alphabet, avec vne sommaire description des cinq notables escarmouches ou rencontre entre l'armee du Duc de Savoye & les troupes de Geneue environs dudít Fort, au Mois de Iuin & de Iuillet en l'An 1589, 1590 | Eau-forte, 378 × 507 mm au trait carré et à la plaque, 415 × 521 mm à la feuille (CIG/BGE, Département iconographique, inv. 46 M [1979/117/3]) | Détail : le fort d'Arve et le pont qu'il précède · Légende : A. Fort d'Arue, à demi quart de lieuë de Geneue, vers le Midi d'Esté · B. Riviere d'Arue · C. Pont d'Arue · BB. Maison de peage du pont d'Arue, depuis esplanee · FF. Infanterie de Geneue, escarmouchant celle de Savoye, à la deuxieme escarmouche · HH. Infanterie de Geneue, repoussant la Cornette du Comte de Salenoue, tué en la mesme escarmouche



Une majorité de conseillers décide cependant de le maintenir et de continuer son renforcement. Selon le schéma défensif choisi, il doit être complété par deux autres forts, l'un sur Champel et l'autre à Cornavin. La construction du premier débute le 5 juin. Pourtant, deux mois plus tard seulement, constatant qu'en cas de prise par l'ennemi il menacerait directement le fort d'Arve par sa situation dominante, il est entièrement démoli<sup>11</sup>. Entre-temps, les travaux de perfectionnement du fort d'Arve n'avancent guère, malgré l'installation des ouvriers sur place. À l'automne, afin de les accélérer, les autorités repoussent à plus tard la construction du fort de Cornavin<sup>12</sup>. Ce dernier ne verra finalement jamais le jour.

Le 31 mars 1590, le fort essuie sa deuxième attaque, nocturne cette fois, et menée par des gens d'armes sortis du fort Sainte-Catherine à Songy, près de Viry<sup>13</sup>. Bien qu'équipés d'échelles pour escalader les parapets, ils sont repoussés par la garnison avant même l'intervention des compagnies de la ville, alertées par l'alarme<sup>14</sup>. Le combat semble avoir été sanglant, le témoignage de paysans décrivant l'évacuation de « trois charretées de mortz<sup>15</sup> ». Consécutivement à cette deuxième victoire, le rehaussement des parapets et d'autres améliorations sont entrepris, selon un « desseing » du maître maçon Nicolas Bogueret<sup>16</sup>. Les soldats du lieu, des forçats et des prisonniers de guerre, ainsi que des citoyens et des paysans des alentours, participent aux travaux<sup>17</sup>.

#### Un chantier permanent

Dès le mois d'avril 1590 et durant les trois années consécutives, le fort d'Arve et ses alentours font l'objet de constants perfectionnements<sup>18</sup>. Une première étape importante est franchie, prônée par plusieurs experts dont les chefs militaires Lurbigny et Guillaume de Clugny, baron de Conforgien, avec la construction d'un nouveau pont sur l'Arve. Ce déplacement du passage plus en aval, tout en maintenant le pont d'accès au fort, permet de

11. AEG, RC 84, f<sup>os</sup> 115 et 170 v<sup>o</sup>

12. AEG, RC 84, f<sup>os</sup> 112 v<sup>o</sup>, 209-209 v<sup>o</sup> et 210 v<sup>o</sup>; Finances P 18

13. Concernant ce fort, voir CHEVALIER 1999

14. AEG, RC 85, f<sup>o</sup> 93

15. Bizarrement, DUFOR 1958 n'y fait pas allusion.

16. AEG, RC 85, f<sup>os</sup> 114 v<sup>o</sup> et 132-132 v<sup>o</sup>

17. AEG, RC 85, f<sup>os</sup> 94 v<sup>o</sup>, 99 et 132

18. AEG, RC 86, f<sup>os</sup> 46, 74 et 89 v<sup>o</sup>; RC 88, f<sup>o</sup> 115; Finances O 1, f<sup>o</sup> 216; Finances W 1 bis

2. Jean Poinssart (?) | L'ANCIENNE ET IMPORTANTE VILLE DE GENESVE REPRESENTEE AU NATUREL EN L'ASPECT MERIDIONAL AVEC LE PAIZAGE CIRCONVOIZIN 1640, d'après Claude de Chastillon (1547-1616), 1640 | Eau-forte et burin, en deux feuilles, 240 × 825 mm (CIG/MAH, inv. VG 1120) | Détail: le fort d'Arve en pleine activité



mieux dissimuler l'ouvrage défensif à la vue des voyageurs et de le rendre ainsi plus efficace<sup>19</sup>. Après cette modification majeure, au printemps 1591, Nicolas Bogueret propose un « modèle » (une maquette) pour le fort dont les autorités entament aussitôt la réalisation<sup>20</sup>.

Arrêtons-nous un instant sur le fort lui-même, ses caractéristiques, son aspect. Deux gravures, l'une contemporaine, l'autre de peu postérieure, permettent de visualiser ce que les sources écrites nous indiquent d'une façon parfois difficile à interpréter<sup>21</sup>. La première est l'œuvre de Michel Bénard, orfèvre d'origine parisienne, installé à Genève quelques années avant la guerre (fig. 1). La seconde a été conçue par Jean Poinssart, d'après un original dressé par Claude de Chastillon, cartographe du roi Henri IV (fig. 2). Celle de Bénard, d'un réalisme saisissant, fournit d'ailleurs des informations extrêmement détaillées aussi bien sur les vêtements, masculins et féminins, des protagonistes de la scène que sur leur armement<sup>22</sup>. Concernant le fort, elle nous montre ce qui semble avoir été un premier état de l'installation, au moment où le pont d'Arve débouche en son cœur, et où le trafic est obligé de le traverser de part en part. Ce système, qui peut sembler en contradiction avec les règles de la défense mais qui a pourtant l'avantage de faciliter à la fois l'arrivée de secours venant de la ville et les sorties en territoire ennemi, a effectivement existé. En 1589, au moment des premiers travaux, les textes nous indiquent clairement que les lignes de défense du fort, « l'enclos », incluent un certain nombre de bâtiments préexistants à l'extrémité du pont, sur la rive gauche de la rivière. D'autres maisons, au contraire, situées hors du périmètre désigné, sont démolies<sup>23</sup>. Le défaut que constitue le passage à travers le fort est relevé dès le mois d'avril 1589<sup>24</sup>. On y remédie provisoirement en installant un pont-levis au dernier chevalet du pont, côté rive gauche, avant de procéder carrément au déplacement du pont déjà mentionné.

Concernant le plan de l'ouvrage, les deux images, l'une prise depuis le nord et l'autre depuis le sud, nous présentent le fort comme « adossé » à la rivière, directement sur son

19. AEG, RC 85, f<sup>os</sup> 58 v<sup>o</sup>, 94 v<sup>o</sup>, 260, 261 v<sup>o</sup>-262 et 283; Finances W 1 bis. L'existence du double pont est attestée: AEG, RC 89, f<sup>os</sup> 114 v<sup>o</sup>-115 et 119; Finances A 1, f<sup>o</sup> 49 v<sup>o</sup>; Finances S 29, f<sup>o</sup> 87 v<sup>o</sup>.

20. AEG, RC 86, f<sup>o</sup> 89

21. Si l'on exclut la vue de Capranica, *La città di Ginevra*, 1597, Rome, où figurent, au bout du pont d'Arve, une maison assez semblable à celle de Bénard mais aussi un groupe de bâtiments plus ou moins fortifiés qui pourraient évoquer, de manière fantaisiste, le fort. À signaler également la peinture à l'huile conservée dans une collection privée et recensée dans DEONNA 1952, pl. 32.

22. Ces aspects mériteraient d'intéresser des spécialistes de la mode et de l'artillerie anciennes.

23. AEG, RC 84, f<sup>os</sup> 73 v<sup>o</sup>, 74 v<sup>o</sup> et 93; RC 88, f<sup>o</sup> 53 v<sup>o</sup>; RC 90, f<sup>o</sup> 215

24. AEG, RC 84, f<sup>os</sup> 86 v<sup>o</sup> et 87 v<sup>o</sup>-88

rivage, et ouvert du côté de Genève. Doté de quatre « pointes<sup>25</sup> » ou bastions<sup>26</sup> inégaux, il s'ouvre par une porte du côté de la Savoie précédée par un pont-levis enjambant le fossé qui le circonscrit<sup>27</sup>. Cette issue, attestée mais critiquée au début de l'existence du fort, semble avoir été par la suite obturée de terre et de gazon, permettant une réouverture rapide en cas de nécessité<sup>28</sup>. Son orientation ainsi que l'ouverture totale du fort du côté de la rivière ne correspondent sans doute pas à la réalité mais obéissent à une convention de représentation.

Le fort était constitué de murs en maçonnerie, renforcés par des parapets de terre recouverts de gazon<sup>29</sup>. Des échauguettes de bois marquaient ses angles, tandis qu'une plateforme, également construite en bois, recevait des pièces d'artillerie<sup>30</sup>. À l'extérieur, les contrescarpes des fossés simplement terrassés étaient renforcées par une palissade<sup>31</sup>.

L'intérieur du fort était occupé par plusieurs maisons de l'ancien hameau du pont d'Arve qui servaient de cantonnement aux soldats. Des petits bâtiments en bois, des « capites », y avaient été ajoutés, mais nous n'avons pas d'autres éléments permettant de décrire l'organisation du camp<sup>32</sup>. De plus, contrairement aux données retrouvées pour le fort Sainte-Catherine, aucune indication quant aux dimensions de l'ouvrage ne subsistant, il s'avère impossible de le reconstituer sur le terrain<sup>33</sup>. Et ce d'autant qu'aucune découverte archéologique n'est venue, à ce jour, confirmer son emplacement<sup>34</sup>.

#### Garnison et armement

Les documents militaires conservés, pourtant relativement abondants, sont cependant peu utiles à notre propos<sup>35</sup>. S'ils détaillent par le menu les noms et même les lieux d'origine des soldats rémunérés, ils n'indiquent pas, ou rarement, les secteurs où ceux-ci exercent leur art<sup>36</sup>. De plus, les listes sont dressées compagnies par compagnies, d'après le nom des capitaines qui les dirigent, et, malheureusement, celles qui correspondaient aux rares noms d'officiers commandant le fort que nous ayons pu identifier ont disparu.

En juillet 1589, cependant, la composition de la compagnie du capitaine de Gaillon, qui semble avoir stationné au fort, nous est connue. Divisée en trois escadres, elle compte une vingtaine de mousquetaires, une soixantaine d'arquebusiers et une dizaine de canoniers, accompagnés d'un tambour, soit près d'une centaine d'hommes<sup>37</sup>. À l'automne de la même année, le nombre des canoniers est réduit à deux<sup>38</sup>. À la fin de l'existence du fort, en 1595, sa garnison est diminuée de moitié, totalisant ainsi une cinquantaine de soldats<sup>39</sup>. Sur la base de ces indications lacunaires, en y ajoutant les épouses, les domestiques et les troupes de passage, comme les lansquenets que nous rencontrerons plus loin, on peut estimer que l'occupation maximum du fort devait être d'environ deux cent cinquante à trois cents âmes<sup>40</sup>.

Chaque défenseur du fort disposait d'au moins une arme, mousquet ou arquebuse, mais, au-delà de cette certitude, il est impossible de reconstituer l'arsenal, faute d'inventaire. Les registres ne mentionnent, en plus des trois petites pièces d'artillerie, surnommées des « dimanches », envoyées sur place dès le début des travaux d'édification, que la réparation d'une grande arquebuse « à crompt », d'un fauconneau et de hallebardes<sup>41</sup>.

25. L'une d'entre elles est qualifiée de « grande pointe » (AEG, RC 87, f° 29 v°).

26. AEG, RC 88, f°s 115-115 v°

27. AEG, Finances W 1 bis

28. AEG, RC 85, f° 58 v°; RC 87, f° 29 v°

29. AEG, RC 86, f° 46; Finances W 1 bis. De nombreux gabions, ces paniers qui, remplis de terre, constituent des renforcements amovibles des parapets, y sont apportés durant l'année 1592 (RC 87, f° 29 v°; Finances O 1, f° 216; Finances W bis).

30. AEG, RC 85, f°s 203-204; RC 87, f° 29 v°; Finances W 1 bis

31. AEG, RC 88, f°s 115-115 v°

32. AEG, RC 90, f° 33 v°

33. CHEVALIER 1999, p. 28

34. Les fouilles archéologiques conduites en 1981 dans le secteur rive gauche du pont de Carouge actuel ont permis de retrouver des structures de bois et des fossés, mais les datations dendrochronologiques fournissent des datations beaucoup plus anciennes (voir BONNET 1982, pp. 19-25).

35. AEG, Militaire G 2, G 3, G 4, G 5, G 6, G 7, G 8, G 9 et G 10

36. Seule la participation à certains combats particuliers comme à Bonne, à Monthoux ou à La Cluse est parfois précisée.

37. AEG, Militaire G 4

38. AEG, RC 84, f° 210 v°

39. AEG, RC 90, f°s 110, 169 et 170 v°

40. AEG, RC 85, f° 73 v°; RC 90, f° 33 v°

41. AEG, RC 84, f° 75; Finances W 1 bis

Le quotidien et les aspects pratiques de la vie dans le fort restent de même peu documentés. Nous avons pu relever néanmoins quelques indications concernant l'existence de la fonction de fourrier ou de « commissaire des vivres » et l'alimentation des soldats de la garnison et de leur entourage<sup>42</sup>. En l'absence de dénombrement précis des personnes stationnées sur place, il n'est cependant pas possible de calculer les rations distribuées. On apprend ainsi que, en juillet 1593, mille cent quatre-vingts pains noirs, cent vingt-six miches de pain blanc et deux cent treize livres de fromage ont été livrés au fort. Du riz complète également les provisions<sup>43</sup>. Arrosées de vin rouge, ces denrées devaient constituer la nourriture de base<sup>44</sup>. On découvre également, toujours durant l'été 1593, la fourniture de plats plus apprêtés et appétissants, consommés sans doute lors d'un banquet : du potage aux pois, des artichauts, un pâté de gigot de mouton, un grand pâté de truite et trois autres pâtés, trois paires de poulets, un brochet arrosé d'une sauce au vin blanc et épices, un jambon. Et, pour finir, quelques douceurs : deux tartes aux griottes et des fruits frais – griottes, bigarreaux (« greffions ») et poires<sup>45</sup>. Les soldats semblent d'ailleurs avoir apprécié les produits de l'agriculture locale : en septembre 1589 déjà, les autorités avaient dû les menacer de l'estrapade et du jugement comme « larrons » s'ils persistaient à dérober les raisins et autres fruits des vergers avoisinants<sup>46</sup> !

Le lieu devait être agréable, aussi les autorités genevoises étaient-elles fières d'y emmener leurs hôtes étrangers. À deux reprises au moins, en septembre 1593 et en août 1595, les ambassadeurs de Suisse y sont reçus et sustentés de collations de tartes, gaufres, « lausanges », dragées, confitures sèches, biscuits et « chodelets » accompagnés de poires et de prunes et arrosés de vin<sup>47</sup>. Les plaisirs de la bonne chère en appelaient d'autres, qui n'étaient pas toujours convenables. En effet, la vie de garnison ne consistait pas qu'en sacrifices et perpétuelles angoisses d'attaque. Déjà, au début du conflit, au printemps 1590, les autorités constatent que les lansquenets<sup>48</sup> « entretiennent des putains au fort et mesmes qu'ilz se les prestant et vendent l'ung à l'autre » ! Face à ces mœurs douteuses, il faut sévir<sup>49</sup>. Le contrat des coupables est rompu et l'on chasse toutes les femmes de mauvaise vie en ne permettant qu'aux épouses légitimes de partager la vie au camp de leurs maris<sup>50</sup>. Cinq ans plus tard, les membres du Consistoire interviennent à nouveau : la plupart des soldats cantonnés au fort d'Arve, profitant de l'exiguïté de « leurs petites capites, couchent comme en un mesme lict » avec leur femme et leur chambrière « contre l'honnesteté publique » ! Les censeurs exigent, pour empêcher ce désordre, qu'il soit interdit à toutes les femmes de rester sur place. Le Conseil, plus conciliant, se contente d'imposer que les servantes se retirent la nuit, accordant aux soldats « de coucher avec leurs femmes<sup>51</sup> ».

#### Une ultime alerte

Depuis le printemps 1590, les mois et les années se sont écoulés sans nouvelles alarmes. En juillet 1593, en revanche, la soudaine présence d'ennemis à Lancy, soupçonnés de vouloir « assieger et forcer » le fort d'Arve, provoque un regain de précautions qui conduit les autorités à demander à Berne le renfort de trois à quatre cents hommes<sup>52</sup>. Sur le terrain, des solutions plus brutales sont employées. Les hauts de Champel menaçant le fort, on décide de brûler les maisons du hameau. Les propriétaires, avertis préalablement, doivent en retirer promptement leurs biens, et couper arbres et haies, en laissant subsister les hutins<sup>53</sup>. À des fins préventives, mais avec moins de ménagements, le village de Lancy subit le même sort, lors de deux incursions<sup>54</sup>. En définitive, aucune attaque ne survient.

42. AEG, Finances A 1, f° 4; Militaire G 4

43. AEG, Finances P 20; Finances W 1 bis

44. AEG, RC 85, f° 92

45. AEG, Finances P 20

46. AEG, RC 84, f° 171 v°

47. AEG, Finances P 20, P 21

48. Ce terme désigne des soldats de garnison d'origine germanique, Suisses ou Allemands.

49. Des « Ordonnances sur la discipline militaire », connues par leur version imprimée de 1603, sont rédigées dès le printemps 1589 (voir DUFOR 1958, pp. 24-25).

50. AEG, RC 85, f° 73 v°; Militaire G 7

51. AEG, RC 90, f° 45; Consistoire R 34, f° 332 v°

52. AEG, RC 88, f° 108 v°

53. AEG, RC 88, f° 108 v°

54. AEG, RC 88, f°s 115-115 v° et 133 v°

Cet épisode semble être le dernier « fait d'armes » du fort. La suite de son existence dépendra plus des affrontements verbaux entre les tenants de son maintien et ceux de sa destruction que d'éventuelles attaques ennemies ! En effet, déjà critiqué tout au début de son existence comme on l'a vu plus haut, le fort commence à se ruiner de lui-même dès la fin de l'année 1593<sup>55</sup>. Sans doute sa construction hâtive, en remblais de terre mal tassés, ainsi que les effets des eaux de pluie et de la rivière, expliquent-ils les soudaines brèches qui s'ouvrent dans ses flancs. Cependant, ces dégâts, et les coûts de réparation ainsi engendrés, fissurent la confiance d'un nombre grandissant de personnes, au sein des autorités civiles et militaires comme de la population. Le baron de Conforgien, déjà hostile de longue date à cet élément, et même les soldats de la garnison qui l'occupent, lancent la charge contre le fort d'Arve. Ils l'estiment intenable contre l'artillerie et contre un siège, et même dangereux pour la ville si, étant attaqué, les compagnies se portaient à son secours, laissant la ville ouverte. De plus, si l'ennemi le prenait, tout le front sud de la cité et la maison de ville elle-même se trouveraient à portée de ses canons<sup>56</sup>. La polémique enfle pendant les premiers mois de 1594. Les conseillers sont très empruntés « trouvant l'affaire fort douteuse et mesmes emportant l'honneur de la Seigneurie de quel costé que ce soit<sup>57</sup> ». Conforgien, dans sa volonté d'emporter la décision qu'il préconise, va jusqu'à exercer un certain chantage, menaçant de s'en aller si on ne le soutient, « son honneur y estant engagé<sup>58</sup> ».

On tente de trancher le débat lors d'une longue séance tenue le 8 avril 1594 qui voit s'opposer les deux partis. Les arguments pour démolir le fort sont que, pour le rendre efficace, il faudrait non seulement le réparer mais le refortifier, voire le compléter « au dehors par de bons et grands bastions ou esperons », ce qui occasionnerait une « despense immense ». En cas de perte, les ennemis auraient tôt fait de le renforcer, le rendant imprenable, « ayant tout le pays à sa devotion, avec une si belle riviere que faict fossé à ce fort<sup>59</sup> ». Si la démolition était admise, il conviendrait de préserver la sécurité du passage en y construisant soit une tour au bout du pont, soit une guérite en son milieu, installée entre deux ponts-levis<sup>60</sup>. Les quelques soldats ainsi postés coûteraient bien moins cher que l'entretien annuel de toute une garnison.

Les partisans du maintien développent, quant à eux, un discours qui semble davantage prendre en compte la situation générale du moment. Ils constatent que le duc n'est plus en position d'attaquer mais que, épuisé par les années de guerre, il est plutôt en train de rechercher une réconciliation avec la France. Si on lui laisse la place libre, en revanche, il risque de la refortifier. De plus, si une trêve ou une paix devait être signée, le démantèlement du fort d'Arve se ferait alors en échange de celui de Sainte-Catherine, ce qui « seroit plus honorable [...] que de le faire de soy mesmes, sans contraincte ou necessité urgente » ! Sur le plan économique, la contrée située au-delà du pont fournit une part importante des dîmes perçues par la Seigneurie et l'hôpital, et ce grâce à la protection du fort. Une argumentation d'ordre psychologique est également énoncée : il sera facile de faire travailler les habitants de la ville à la restauration du fort car ils « le feront plus volontairement que de leur faire ruyner et abatre ce à quoy ilz ont tant travaillé et sué » ! Enfin, le coup d'estoc est porté par l'ultime raison invoquant que le fort, ayant été comptabilisé dans la liste des dépenses de guerre prises en charge par la France, « [...] on ne le pourroit bonnement ruyner sans l'advis de sa Majesté<sup>61</sup> » !

55. AEG, RC 88, f<sup>ms</sup> 172, 183 et 184 ; RC 89, f<sup>ms</sup> 21, 22, 36, 40 v<sup>o</sup> et 45 v<sup>o</sup>

56. AEG, RC 89, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>

57. AEG, RC 89, f<sup>o</sup> 24 v<sup>o</sup>

58. AEG, RC 89, f<sup>ms</sup> 45 v<sup>o</sup>-46

59. AEG, RC 89, f<sup>ms</sup> 47 v<sup>o</sup>-50 v<sup>o</sup>

60. AEG, RC 89, f<sup>ms</sup> 40 v<sup>o</sup>, 45 v<sup>o</sup>, 46 v<sup>o</sup> et 47 v<sup>o</sup> à 50 v<sup>o</sup>

61. AEG, RC 89, f<sup>ms</sup> 47 v<sup>o</sup> à 50 v<sup>o</sup>

À cette controverse entre deux visions opposées s'ajoute le problème de recourir au processus démocratique ou non, c'est-à-dire de proposer les deux solutions au vote du Conseil des Deux-Cents. Là encore, le baron de Conforgien n'hésite pas à intervenir, invoquant à la fois le désaccord régnant entre les membres du Petit Conseil et les rumeurs hostiles à son point de vue pour repousser durant plusieurs mois l'entrée en matière publique<sup>62</sup>. L'absence de décision va perdurer jusqu'en 1595. Dans l'intervalle, Nicolas Bogueret présente un modèle pour fortifier le pont d'Arve<sup>63</sup> et, sans qu'une décision officielle ait été prise, les travaux de construction d'un bâtiment au milieu du pont débutent<sup>64</sup>. Celui-ci, «si grand et si legier, que tant s'en fault qu'il puisse tenir contre le musquet», se retrouve immédiatement sous le feu des critiques de Conforgien et d'autres conseillers et particuliers de la ville. On convoque dans une certaine précipitation le Conseil des Deux-Cents, tout en décidant de ne lui présenter qu'une version expurgée et abrégée de l'argumentation, ne défendant que le point de vue de la démolition du fort et ne laissant le choix qu'entre un bâtiment au milieu du pont, comme commencé, ou sur la rive, droite ou gauche, de la rivière<sup>65</sup>. Les conseillers ne l'entendent pas de cette oreille. Contre l'avis du Petit Conseil, ils choisissent le maintien et la réparation du fort, qui «couvre plus de la moitié de la ville jusques au Rhosne», évaluant cette option comme moins coûteuse qu'une démolition-reconstruction<sup>66</sup>.

#### La démolition du fort

Les travaux commencent<sup>67</sup>. Pourtant les problèmes relatifs aux frais d'entretien continuent, les discussions aussi<sup>68</sup>. En novembre, le mauvais état du fort est tel que sa suppression redevient d'actualité. Seule l'attente du résultat des pourparlers de paix engagés entre le roi de France et le duc y fait surseoir, provisoirement, «jusques à ce que l'on ayt entendu quel ply prendroit tel traicté<sup>69</sup>»! Finalement, la décision est prise le 19 novembre 1595 par le Conseil des Deux-Cents. Placés devant l'obligation de rembourser les dettes contractées vis-à-vis de particuliers et de «republicques estrangieres», les conseillers choisissent d'économiser les coûts annuels du fort, qui se montent à plus de trente mille florins, en le démolissant et en le remplaçant par une «tour», sur la rive droite de l'Arve, gardant le pont doté d'un tronçon en pont-levis<sup>70</sup>. La tâche d'abattre le fort et de combler ses fossés, confiée à des sujets de Gex et de Gaillard, se poursuivra jusqu'au début de l'année 1597<sup>71</sup>.

#### La tour et le nouveau pont d'Arve

En cette fin d'année 1595, le fort et le pont qu'il défend vivent leurs dernières péripéties. Une ultime alerte, tablant sur un projet d'attaque par les troupes du cardinal d'Autriche, fait encore momentanément hésiter les autorités<sup>72</sup>. Le 13 décembre, l'effondrement fortuit du pont offre l'occasion de le reconstruire en le rapprochant de la ville et de ses bastions<sup>73</sup>. Ce nouvel emplacement présente en outre l'avantage d'assurer à Genève la maîtrise des deux issues de l'ouvrage puisque les Vernets, sur la rive gauche, lui appartiennent depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Avant la fin de l'été 1596, un nouveau pont est bâti, à quelques centaines de mètres en aval du précédent, et les nouvelles voies d'accès sont tracées<sup>74</sup>.

L'idée d'une tour sur la rive droite de l'Arve, quant à elle, avait déjà été formulée en 1594, par le baron de Conforgien, entre autres<sup>75</sup>. En novembre 1595, le maçon-architecte Nicolas Bogueret propose le plan d'un bâtiment carré, de huit mètres de côté<sup>76</sup>.

62. AEG, RC 89, f<sup>os</sup> 46 v<sup>o</sup>, 47 v<sup>o</sup> à 50 v<sup>o</sup>, 53, 54, 80 v<sup>o</sup>-81, 86, 146, 153 v<sup>o</sup>, 156 et 159

63. AEG, RC 89, f<sup>o</sup> 157

64. AEG, RC 89, f<sup>o</sup> 156 v<sup>o</sup>; RC 90, f<sup>os</sup> 6 v<sup>o</sup>, 9 v<sup>o</sup> et 14

65. AEG, RC 90, f<sup>os</sup> 18 v<sup>o</sup> et 19

66. AEG, RC 90, f<sup>os</sup> 19 v<sup>o</sup>-20, 20 v<sup>o</sup> et 23 v<sup>o</sup>

67. AEG, RC 90, f<sup>o</sup> 27

68. AEG, RC 90, f<sup>os</sup> 45, 94 v<sup>o</sup>-95, 144-144 v<sup>o</sup>, 169, 170 v<sup>o</sup> et 197

69. AEG, RC 90, f<sup>o</sup> 197

70. AEG, RC 90, f<sup>os</sup> 203 v<sup>o</sup> et 204-204 v<sup>o</sup>

71. AEG, RC 90, f<sup>os</sup> 206, 208, 208 v<sup>o</sup>, 211 v<sup>o</sup> et 214; RC 91, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>; RC 92, f<sup>o</sup> 34. Certains des premiers ouvriers actifs sur les lieux furent d'ailleurs blessés, «estropiés», lors de l'effondrement du pont (AEG, RC 90, f<sup>o</sup> 219).

72. AEG, RC 90, f<sup>os</sup> 207 v<sup>o</sup>, 208, 208 v<sup>o</sup>, 209, 211 v<sup>o</sup>, 214 et 215 v<sup>o</sup>

73. AEG, RC 90, f<sup>o</sup> 219. Le contrat passé le 30 décembre 1595 avec les maîtres charpentiers peut être consulté sous Finances A 1, f<sup>o</sup> 49 v<sup>o</sup>, et Finances S 29, f<sup>o</sup> 87 v<sup>o</sup>. Cette solution de rapprochement du pont avait déjà été proposée en août 1594 par Nicolas Bogueret et le contrôleur Vertier (RC 89, f<sup>os</sup> 114 v<sup>o</sup>-115, 157 et 159; RC 90, f<sup>os</sup> 6 v<sup>o</sup>, 9 v<sup>o</sup>, 14 et 16 v<sup>o</sup>).

74. AEG, RC 89, f<sup>o</sup> 46 v<sup>o</sup>; RC 90, f<sup>o</sup> 225; RC 91, f<sup>os</sup> 10 v<sup>o</sup>, 45 v<sup>o</sup>, 56 v<sup>o</sup>, 58, 83 v<sup>o</sup>, 90 v<sup>o</sup>, 96, 97 v<sup>o</sup> et 99. L'histoire tumultueuse des ponts sur l'Arve du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle reste à faire, la documentation sur le sujet étant abondante.

75. AEG, RC 89, f<sup>os</sup> 40 v<sup>o</sup>, 86 v<sup>o</sup> et 215 v<sup>o</sup>

76. AEG, RC 90, f<sup>os</sup> 205, 206 et 215 v<sup>o</sup>

3. Photographe anonyme | *La tour d'Arve* (boulevard du Pont-d'Arve 45), vers 1900 | Épreuve photographique au gélatino-bromure d'argent sur papier montée sur carton fort, 12,1 × 16,9 cm (CIG/MAH, inv. RVG N 9 × 12 884)



La construction du pont à son nouvel emplacement et de son chemin d'accès sont cependant prioritaires. Entre mai et juin 1596, le pont étant achevé, la question du logement du pontonnier revient. Il est décidé de construire une maison au bout du pont, «en forme de tour, la muraille de laquelle sera forte contre le canon du costé de vent et de couchant et faible du costé de la ville». La hauteur du futur bâtiment devra être déterminée en cours de chantier<sup>77</sup>. Dans les semaines qui suivent, l'emplacement choisi se révèle cependant «trop sujet au ravage de l'eau quand le fleuve se déborde». Le chantier démarre finalement au bout de Plainpalais, à une distance suffisante des eaux torrentueuses de l'Arve<sup>78</sup>. Des pierres récupérées au château de Gex y sont employées<sup>79</sup>. En 1603, puis en 1626, des échauguettes et un mur d'enceinte ponctué de tourelles viendront compléter le dispositif conférant à l'ensemble un aspect dissuasif, qui reprend, même de façon toute symbolique, le rôle du fort disparu<sup>80</sup> (fig. 3).

### Conclusion

Au moment de clore ce chapitre peu connu de l'histoire genevoise, une question, cruciale, demeure, celle de la localisation du mystérieux fort d'Arve. On l'a déjà dit, l'archéologie ne nous est, dans ce cas et pour l'instant, d'aucun secours. Une autre difficulté provient de la nature même de la rivière d'Arve, torrentueuse, au cours divaguant malgré les continues tentatives d'endiguement, par la construction de «tornes» depuis le Moyen Âge et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime au moins. Elle emporta le pont à de nombreuses reprises; on connaît également l'épisode de son débordement, survenu en 1733, et dont la gravure de Robert Gardelle nous a conservé les effets désastreux, et le souvenir (fig. 4). La tour d'Arve, quant à elle, qui a subsisté jusqu'en 1951 à l'angle du boulevard du Pont-d'Arve et de la rue Dancet, nous confirme que le pont reconstruit en 1596 était bien dans le même axe que l'actuel pont des Acacias<sup>81</sup>. Les pieux de bois qui subsistent encore actuellement dans la rivière en amont et en aval du pont correspondent certainement à divers états de cet ouvrage d'art. Et c'est en repartant de ce pont, et en s'appuyant sur l'un des

77. AEG, RC 91, f<sup>os</sup> 99 et 115 v<sup>o</sup>

78. AEG, RC 91, f<sup>os</sup> 146 et 150

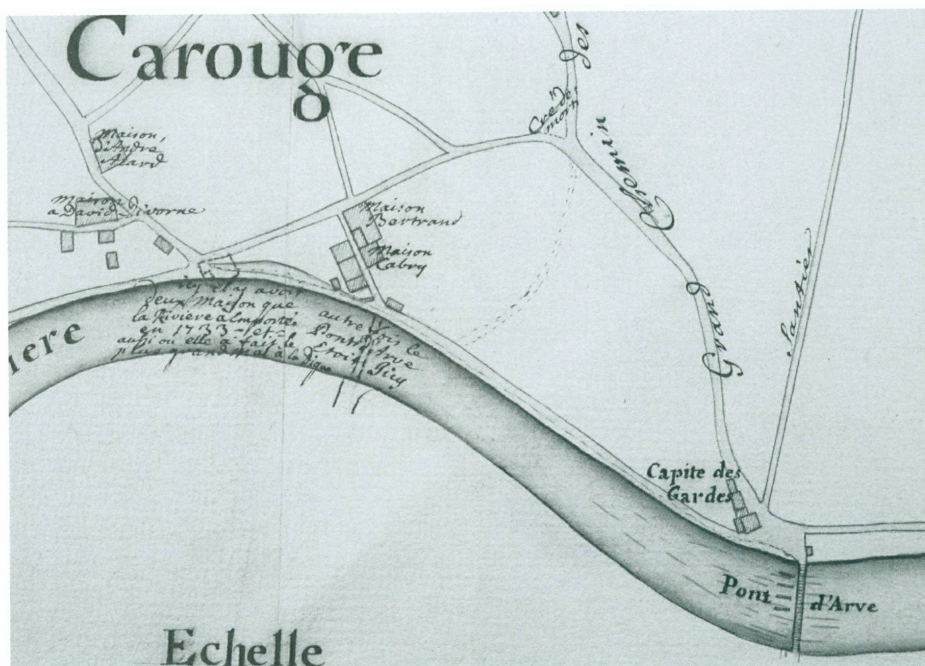
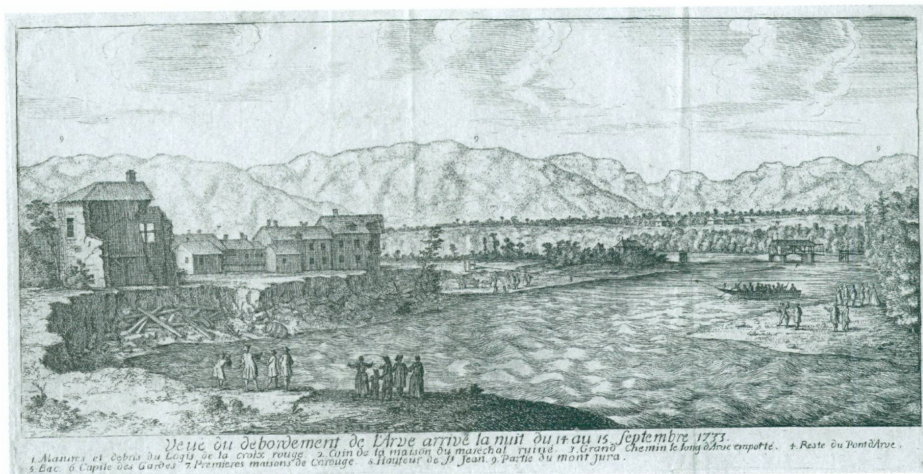
79. AEG, RC 91, f<sup>o</sup> 164

80. AEG, RC 98, f<sup>o</sup> 72; RC 125, f<sup>o</sup> 182; Finances A 4, f<sup>o</sup> 140 v<sup>o</sup>; Finances A 5, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>. Voir aussi BLONDEL 1931, pp. 74-77; BLONDEL 1951, pp. 50-52; BLONDEL 1952, pp. 291-292; DEONNA 1952, pp. 33-34.

81. BLONDEL 1924, pp. 91-92

4 (en haut). Robert Gardelle (1682-1766) | *Veüe du débordement de l'Arve arrivé la nuit du 14. au 15. Septembre 1733.*, après 1733 | Eau-forte et burin, 150 × 323 mm au trait carré, 173 × 338 mm à la plaque, 210 × 371 mm à la feuille (CIG/BGE, inv. 22 P 20 [coll. Rigaud-Constant])

5 (en bas). Auteur anonyme | *Plan cadastral*, après 1733 | Encre et lavis sur papier vergé, 53,5 × 71 cm (AEG, PP 48) | Détail : sur ce plan levé au XVIII<sup>e</sup> siècle, on distingue le pont d'Arve à son emplacement fixé en 1596 et, en pointillés, le tracé de l'ancien pont et la situation des maisons emportées lors du débordement de 1733.



rare plans, coté en toises et datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui représentent l'emplacement de l'ancien pont par rapport au nouveau, que nous pouvons, à tout le moins, donner la distance qui les séparait<sup>82</sup> (fig. 5). L'ancien pont se trouvait à environ cinq cents mètres en amont de celui de 1596, soit à peu près à l'emplacement du pont de Carouge actuel, ou légèrement plus en aval. En admettant que le cours de l'Arve ne se soit pas trop déplacé, l'ancien fort d'Arve pourrait être situé vers l'actuelle place de l'Octroi et les premières maisons de cette entrée nord-ouest du Vieux-Carouge...

À observer sur un plan les formes triangulaires dessinées à cet endroit par les rues existantes, on croirait presque reconnaître l'étoile aplatie de l'ancien fort.

82. AEG, PP 48. C'est M. Christian Oestreich, mathématicien, qui a effectué ce calcul. Qu'il en soit ici amicalement remercié.

Tout a disparu et pourtant le paysage, l'agglomération, sa voirie semblent conserver, subrepticement, une trace, une empreinte, qui ne demande qu'à être déchiffrée...

## Abréviations et bibliographie

AEG	Archives d'État, Genève
BLONDEL 1924	Louis Blondel, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1923 », <i>Genava</i> , II, 1924, pp. 83-93
BLONDEL 1931	Louis Blondel, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1930 », <i>Genava</i> , IX, 1931, pp. 60-81
BLONDEL 1951	Louis Blondel, « Chronique archéologique pour 1950 », <i>Genava</i> , XXIX, 1951, pp. 23-55
BLONDEL 1952	Louis Blondel, « Topographie et défense de Genève · L'époque de l'Escalade (front de Plainpalais) », dans Paul-F. Geisendorf (dir.), <i>L'Escalade de Genève · 1602 · Histoire et traditions</i> , Genève 1952, pp. 267-297
BONNET 1982	Charles Bonnet, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980 et 1981 », <i>Genava</i> , n.s., XXX, 1982, pp. 5-27
CHEVALIER 1999	Henri Chevalier, « Le fort Sainte-Catherine, une forteresse savoyarde qui fit trembler Genève », <i>Échos saléviens</i> , 8, 1999, pp. 8-126
DEONNA 1952	Waldemar Deonna, « Les anciennes représentations de l'Escalade (1602) », <i>Genava</i> , XXX, 1952, pp. 1-106 et pl. I-XXXVIII
DUFOUR 1958	Alain Dufour, <i>La Guerre de 1589</i> , Genève 1958
MONTER 1974	William E. Monter, « De l'Évêché à la Rome protestante », dans Paul Guichonnet (dir.), <i>Histoire de Genève</i> , Genève 1974, pp. 129-183
RC	Registres du Conseil, Genève

## Crédits des illustrations

Timothée Cervi, fig. 5 | CIG/BGE, Christine Falcombello, fig. 1, 4 | CIG/MAH, Nicolas Spühler, fig. 2-3

### Adresse de l'auteur

Isabelle Brunier, collaboratrice à l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, État de Genève, Département des constructions et des technologies de l'information, Direction du patrimoine et des sites, Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, rue David-Dufour 1, case postale 22, CH-1211 Genève 8